

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20201125-D_25_11_2020_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2020

Affichage : 27/11/2020

Délibération n°25-11-2020-003

9.4 Vœux et motions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 25 novembre 2020*

Date de convocation	19 novembre 2020
Date d'affichage	19 novembre 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	49
Votants	52 (dont 3 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 25 novembre 2020 à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Clara BONTEMPS (représentant M. Michel ODEAU), Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Delphine LETESSIER), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Eric PAPILLON (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant reçu pouvoir de Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN), M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Éric BARBIER, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, Mme Delphine LETESSIER (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Michel ODEAU (représenté par Mme Clara BONTEMPS), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA).

Secrétaire de séance : M. Dominique ÉDON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : MOTION DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

Considérant l'ampleur et la violence de la deuxième vague de Covid-19 qui n'épargne plus aucun territoire,

Considérant le Décret gouvernemental sur les nouvelles mesures de confinement,

Considérant la nécessité de :

- freiner autant que possible la grave crise épidémique,
- protéger la santé du plus grand nombre de nos citoyens,
- ne pas alourdir le difficile et exigeant travail des personnels de santé,

Les Elus du Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise :

- expriment, évidemment, non seulement leur soutien aux commerçants et artisans mais plus encore leur solidarité ;
- invitent les consommateurs à une mobilisation forte et durable en continuant à leur apporter leur confiance au travers des ventes à emporter, des livraisons à domicile, d'achats sur leur site...
- recommandent, expressément, aux clients de différer, pour l'instant, leurs achats pour les fêtes de fin d'année dans l'attente de la réouverture des magasins.

Ils manifestent leurs regrets quant aux fermetures prévues par le Décret gouvernemental des commerces non-alimentaires.

Ils affirment que cela crée une inégalité de traitement entre d'une part, le commerce de proximité, et d'autre part, la grande distribution ou bien encore l'e-commerce.

En conséquence, les Elus du Conseil communautaire demandent la publication d'un nouveau décret afin que tous les commerçants et artisans puissent exercer leurs activités avec tout le sens des responsabilités qui est le leur, dans le respect de protocoles sanitaires stricts qu'ils ont d'ailleurs toujours su faire appliquer.

Voix pour : 52
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 25 novembre 2020
Pour extrait conforme
Le 26 novembre 2020

Le Président

M. Didier REVEAU